

L'élaboration du rapport sur les effets du blocus est en cours

Image not found or type unknown



La Havane, 9 fév (RHC) Des agences de l'Administration centrale de l'État ont entamé jeudi le processus de rédaction du rapport sur les effets du blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis contre Cuba, entre mars 2023 et février 2024.

L'intensification du blocus génocidaire continue d'être le principal obstacle au développement et au bien-être du peuple cubain, a indiqué le ministère des Affaires étrangères (Minrex) sur son compte X.

Le Minrex a ajouté que la réunion, qui s'est tenue au siège du ministère des Affaires étrangères, s'est déroulée en présence d'Anayansi Rodríguez Camejo, vice-ministre des Affaires étrangères.

Rodríguez Camejo a qualifié le processus de laborieux et méticuleux, au cours duquel ont été décrits les effets de cette politique unilatérale sur chaque secteur de l'économie et de la société cubaines.

Sur la base du Trading with the Enemy Act (Acte de Commerce avec l'Ennemi) et du Foreign Assistance Act (Acte pour l'aide à l'étranger) , le décret imposant le blocus économique, commercial et financier à Cuba est entré en vigueur le 7 février 1962, sous l'administration de John F. Kennedy, qui, en plus de l'asphyxie économique, a favorisé l'isolement politique au niveau régional et international (Source:ACN).

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/346748-lelaboration-du-rapport-sur-les-effets-du-blocus-est-en-cours>



Radio Habana Cuba